RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agreste
Statistique publique
de l'agriculture, de l'alimentation,
de la forêt et de la pêche

INFOS RAPIDES

NOVEMBRE 2026 N° 144

Données des figures et données complémentaires à télécharger

Coûts de production – n°10 / 11

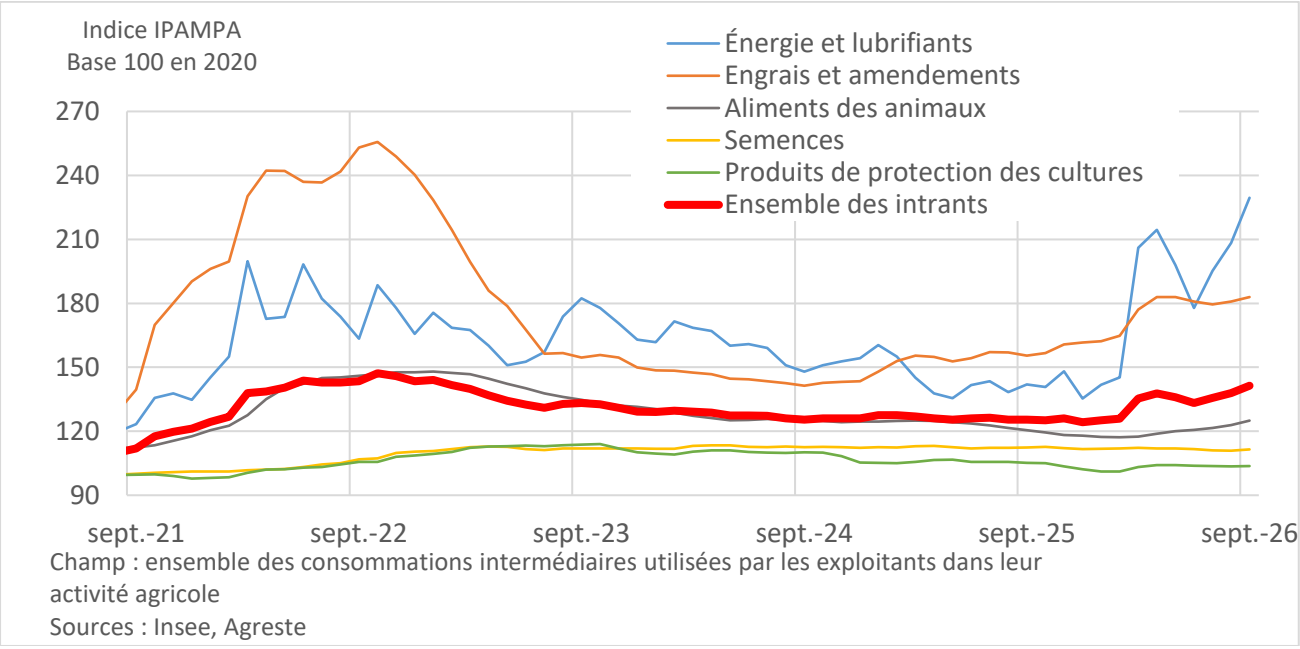
La hausse du prix des intrants agricoles s'accélère en septembre 2026

En septembre 2026, le prix d'achat des intrants pour l'activité agricole augmente pour le troisième mois consécutif. Cette évolution s'explique à la fois par les hausses de prix de l'énergie et des engrais, en lien avec le contexte géopolitique toujours tendu à l'été 2026, et par la hausse du prix des aliments pour animaux en lien avec les conditions climatiques caniculaires du printemps et de l'été 2026 défavorables à la production des matières premières utilisées.

Cette évolution du prix des intrants est commune à toutes les orientations productives, avec une hausse annuelle moins marquée pour les élevages de granivores.

En septembre 2026, poursuite de la hausse du prix de l'énergie, des engrais et des aliments pour animaux

Figure 1 : Prix des intrants par mois selon les postes de consommations intermédiaires



Champ : ensemble des consommations intermédiaires utilisées par les exploitants dans leur activité agricole

Sources : Insee, Agreste

En **septembre 2026**, le prix d'achat des **intrants** agricoles (mesuré par l'Ipampa pour les biens et services utilisés dans les consommations intermédiaires – cf. Sources, définitions et méthodologie) augmente de 2,5 % sur un mois, après 1,6 % en août et 1,8 % en juillet. Il accélère aussi sur un an, progressant de 12,8 % en septembre après 9,9 % en août et 7,4 % en juillet.

Le prix de **l'énergie et des lubrifiants** augmente de 10,2 % sur un mois (après + 6,7 % en août) et de 61,6 % sur un an (après + 50,6 % en août), dans un contexte de tensions géopolitiques persistantes au Moyen-Orient et en Ukraine. Le prix des carburants connaît la progression la plus forte, en particulier le GNR avec une hausse de 14,0 % sur un mois et de 96 % sur un an. Le prix du gaz progresse de 1,2 % sur un mois et 16,4 % sur un an, tandis que le prix de l'électricité est quasi stable sur un mois (+ 0,2 %) et augmente de 1,4 % sur un an.

Toujours sous l'effet des tensions géopolitiques, le prix des **engrais et amendements** accélère en septembre 2026 : + 1,2 % sur un mois et + 17,6 % sur un an, après respectivement + 0,7 % et + 15,2 % en août. Cette évolution recouvre toutefois des dynamiques contrastées selon les catégories d'engrais. Le prix des engrais simples azotés augmente de 2,0 % sur un mois et de 24,0 % sur un an. Celui des engrais simples phosphatés est stable sur un mois mais affiche une hausse marquée sur un an (+ 16,2 %). Enfin, le prix des engrais simples potassiques, quasi stable sur un mois, est en hausse de 2,2 % sur un an.

Le prix des **aliments pour animaux** progresse de 1,7 % sur un mois et de 3,7 % sur un an, mais avec des évolutions différentes selon les produits : le prix des matières premières progresse de 3,2 % en septembre sur un mois et de 12,8 % sur un an. Les hausses sont plus marquées pour les céréales et sous-produits céréaliers destinés à l'alimentation animale (+ 5,3 % sur un mois et + 19,2 % sur un an). Le prix des aliments composés connaît une hausse plus modérée de 1,4 % sur un mois et de 2,0 % sur un an.

Enfin, les prix des **semences et plants** et des **produits de protection des cultures** évoluent peu.

Figure 2 : Prix des intrants selon les postes de consommations intermédiaires

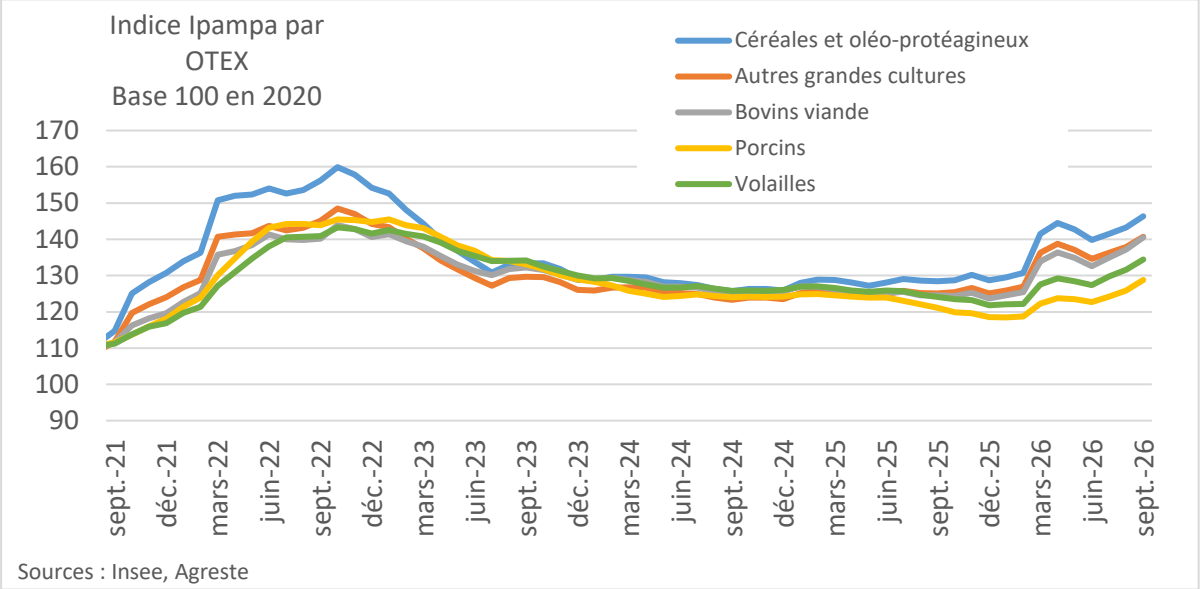
Biens et services de consommation courante	Pondérations	Septembre			Prix moyen janvier-septembre 2026	Evolution sur un an
		2025	2026	Evolution		
	%	Indice base 100 en 2020	Indice base 100 en 2020	%	Indice base 100 en 2020	%
Ensemble	**100,0**	**125,4**	**141,4**	**12,8**	**134,2**	**6,3**
dont						
Semences	7,2	112,4	111,5	-0,8	111,7	-0,7
Énergie et lubrifiants	12,2	142,0	229,5	61,6	190,7	32,1
Engrais et amendements	12,3	155,5	182,9	17,6	177,1	14,9
Produits de protection des cultures	10,3	105,2	103,7	-1,4	103,2	-2,4
Aliments des animaux	28,6	120,5	125,0	3,7	120,1	-2,8
Aliments simples	4,7	115,6	130,4	12,8	120,8	0,7
Aliments composés	23,8	121,5	123,9	2,0	120,0	-3,5

Pondérations : parts de chaque intrant dans l'ensemble des intrants en 2020

Sources : Insee, Agreste

En septembre 2026, hausse du prix des intrants pour toutes les orientations productives

Figure 3 : Prix des intrants par mois selon la spécialisation des exploitations (OTEX)



Sources : Insee, Agreste

Comme en juillet et août 2026, le prix des intrants augmente nettement en septembre pour l'ensemble des orientations productives, tiré à la fois par les prix de l'énergie, des engrais et des aliments pour animaux. La hausse mensuelle est de 2,2 % pour les exploitations de céréales et oléo-protéagineux en septembre 2026 (après + 1,2 % en juillet et + 1,3 % en août), et de 2,5 % pour les élevages de bovins lait (après + 1,8 % et + 1,6 % respectivement en juillet et août).

Sur un an, la hausse du prix des intrants est plus marquée : 17 % pour le maraîchage, 14 % pour les exploitations de céréales et oléo-protéagineux, 13 % pour les élevages de bovins viande et 12 % pour les bovins lait. Les hausses de prix sont plus limitées pour les élevages de volailles et de porcins.

Figure 4 : Prix des intrants selon la spécialisation des exploitations (OTEX)

Orientation technico-économique des exploitations agricoles (OTEX)	Septembre			Prix moyen janvier-septembre 2026	Evolution sur un an
	2025	2026	Evolution		
	Indice base 100 en 2020	Indice base 100 en 2020	%	Indice base 100 en 2020	%
Ensemble	**125,4**	**141,4**	**12,8**	**134,2**	**6,3**
dont*					
Céréales, oléo-protéagineux	128,4	146,4	14,0	140,0	9,1
Autres grandes cultures	125,1	140,7	12,5	134,9	7,8
Viticulture	119,4	130,9	9,6	126,5	6,1
Maraîchage	122,7	143,5	17,0	135,0	9,8
Arboriculture fruitière	120,3	134,2	11,6	128,7	7,0
Bovins lait	123,1	137,9	12,0	130,9	5,1
Bovins viande	124,6	140,5	12,8	133,4	6,2
Porcins	121,1	128,8	6,4	123,2	-0,4
Volailles	124,1	134,4	8,3	128,1	1,8

* liste non exhaustive

Sources : Insee, Agreste

Youcef Boulfrad
SSP – SDSSR/BSSC

Sources, définitions et méthodologie

Les indices des différents produits se regroupent en deux grands postes : l'indice des « *biens et services de consommation courante* » et l'indice des « *prix des biens et services d'investissement* » de l'agriculture. Le **prix d'achat des intrants** est mesuré par l'Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole (Ipampa) des biens et services de consommation courante utilisés en tant que consommations intermédiaires des productions agricoles.

Depuis 2024, les séries de l'Ipampa sont calculées et publiées en base 2020 par l'Insee. Les pondérations des différents postes se réfèrent aux Comptes définitifs de l'Agriculture 2020.

Les exploitations agricoles sont classées, en fonction de leurs spécialisations, en orientations technico–économiques (**Otex**). L'Ipampa par Otex est établi par le SSP à partir des indices mensuels de l'Ipampa (base 100 en 2020), auxquels sont appliquées des pondérations spécifiques aux résultats des différentes Otex issus de l'exploitation des résultats du RICA 2020 (Réseau d'Information Comptable Agricole).

Pour une information plus détaillée sur l'Ipampa, se référer au document méthodologique sur le site de l'Insee.

Les Infos Rapides sur les coûts de production sont publiées mensuellement (sauf en août) selon un calendrier fixé à l'avance.

Pour en savoir plus

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole, rubrique Conjoncture.

Les séries conjoncturelles publiées sur le thème de cette Infos Rapides sont disponibles sur le site Agreste à la rubrique Chiffres et Analyses/données/séries conjoncturelles : www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture,
de l'Agro-alimentaire et
de la Souveraineté Alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
ISSN 2726–6621
© Agreste 2026